Une plantation mélangée et expérimentale plus adaptée ?

Compte-rendu de la réunion de vulgarisation du 13 octobre 2026

Lieu : Vézelois (90) – Groupement Forestier de la Largue

Animation : Damien Chanteranne (CNPF) – Juliette Vieille (CNPF) – Anne Vesin (CNPF)

Intervenants : Jean Croisel (Région BFC) – Elizabeth Vieillard (gérante du GF de la Largue) – Mme Wininger (pépinières Wadel-Wininger)

En présence de propriétaires forestiers, d'élus du CNPF, de la présidente du CETEF, de gestionnaires forestiers, de pépiniéristes, du responsable du service Forêt de l'ONF Nord-Franche-Comté, du Département 90, de représentants de la fédération Communes Forestières France (90) et du journal l'Est Républicain.



Cette réunion de vulgarisation s'est tenue sur une parcelle de plus de 4ha, anciennement plantée de peupliers, qui a dû être récoltée intégralement en 2022 pour raisons sanitaires. Suite à la coupe, le propriétaire a décidé, avec l'appui technique du CNPF, de mettre en place une plantation expérimentale sur cette parcelle.

L'objectif des expérimentations menées conjointement en forêt privée et publique par le CNPF et l'ONF avec l'appui technique et financier de la région BFC est de tester des solutions pour rendre la forêt plus résiliente face au changement climatique.



Après une rapide présentation par Jean Croisel des financements de ces expérimentations et par Mme Vieillard de l'historique de la parcelle, des carottes de sol prélevées en trois points de la parcelle ont été analysées, afin d'illustrer les différences de station au sein de la plantation.

Le groupe a ensuite été voir un îlot d'avenir de liquidambar. Cet îlot s'inscrit dans le réseau de la centaine d'îlots d'avenir mis en place depuis cinq ans en Bourgogne – Franche-Comté, afin de tester des essences peu connues dans notre région, ou déjà présentes mais plantées avec des graines de provenance extérieure. Ces îlots, sur de petites surfaces, ici 80 ares, sont intégralement constitués de l'essence à tester.

La partie suivante de la réunion était consacrée à la plantation mélangée qui occupe la majeure partie du dispositif expérimental. Sont à la fois testés ici le mélange d'essences et les modalités de plantation.



Cinq essences ont été plantées selon trois modalités, dans les mêmes proportions : chêne sessile en essence principale, châtaignier en essence secondaire, et chêne pubescent, alisier torminal et pin maritime en accompagnement.

Dans une première zone, ces essences ont été plantées en plein, par blocs, de manière classique. Dans une deuxième zone, elles ont été plantées par placeaux : collectif de 16 plants d'une essence dans un carré de 4x4m, les placeaux étant espacés entre eux de l'espacement correspondant à celui entre les arbres mûrs d'un peuplement âgé. Dans les deux cas, des protections individuelles contre le gibier ont été mises en place sur chaque plant.



Enfin, dans la troisième zone, elles ont été plantées en nids : collectif de 9 plants d'une essence dans un carré de 2m x 2m, protégés de la dent du gibier par un enclos en lattis bois. Ces nids ont été implantés à faible densité dans un recru ligneux plus ou moins abondant, dans un but d'enrichissement.

Les échanges avec les participants ont permis de soulever les questions de la réalisation du chantier de plantation, présenté ici par Mme Wininger des pépinières Wadel-Wininger, du suivi expérimental, des accroissements comparés au cours des deux premières années, de l'adaptation des essences à la station et au climat futur, du reboisement en présence d'une pression importante du gibier et du coût des dispositifs.

Centre National de la Propriété Forestière | Bourgogne – Franche-Comté
6 rue Proudhon – 90 000 Belfort
06 71 63 23 77
bourgognefranchecomte@cnpf.fr – www.bourgognefranchecomte.cnpf.fr
Établissement public national régi par les articles L321-1 et suivants du Code Forestier SIRET 18009235500379 – APE 84.13Z - TVA Intracommunautaire FR 751 800 923 55